

Le discours et la langue

Revue de linguistique française
et d'analyse du discours



Le Discours et la Langue

Directrices de la revue :

Laurence Rosier (Université libre de Bruxelles)

Laura Calabrese (Université libre de Bruxelles)

Comité de rédaction :

Marion Colas-Blaise (Université du Luxembourg); Catherine Détrie (Université Paul Valéry Montpellier 3); Hugues Constantin de Chanay (Université Lumière-Lyon 2); Anne-Rosine Delbart (Université libre de Bruxelles); Françoise Dufour (Université Paul Valéry, Montpellier III); Cédric Fairon (Université catholique de Louvain); Jean-Marie Klinkenberg (Université de Liège); Juan-Manuel López-Muñoz (Université de Cadix); Dominique Maingueneau (Université Paris IV); Sophie Marnette (Université d'Oxford); Alain Rabatel (Université Lumière-Lyon 2); Anne-Catherine Simon (Université catholique de Louvain); Audrey Roig (Université Paris Descartes — Paris V).

La revue *Le discours et la langue*. Revue de linguistique française et d'analyse du discours, se propose de diffuser les travaux menés en français et sur le français dans le cadre de l'analyse linguistique des discours. Elle entend privilégier les contributions qui s'inscrivent dans le cadre des théories de l'énonciation et/ou articulent analyse des marques formelles et contexte socio-discursif et/ou appréhendent des corpus inédits (notamment électroniques).

La revue privilégie les numéros thématiques tout en laissant dans chaque livraison une place disponible pour des articles isolés de même que pour des recensions ou des annonces.

La revue paraît deux fois par an, en principe en mars et en octobre. Chaque numéro est d'environ 200 pages. L'abonnement se souscrit par année, il s'élève à 50.00 €. Les numéros isolés se vendent à des prix variant en fonction de leur importance. Les frais d'expédition par fascicule se montent à 4.50 € pour la Belgique, 10.50 € pour l'Europe et 12.00 € pour le reste du monde.

Propositions de numéros thématiques, d'articles isolés ou de recensions :
Les propositions de numéros thématiques ou les articles isolés de même que les ouvrages pour recension ou les propositions d'échange doivent être adressés à l'adresse suivante :

**Laurence Rosier
50 Avenue F.D. Roosevelt, ULB CP 175
B – 1050 Bruxelles**



Genre et discours rapporté en français médiéval

Numéro coordonné par

Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ & Sophie MARNETTE



Adressez les commandes à votre libraire
ou directement à

Éditions l'Harmattan

5,7 rue de l'École Polytechnique

F - 75005 Paris

Tél : 00[33]1.40 46 79 20

Fax : 00[33]1.43 25 82 03

diffusion.harmattan@wanadoo.fr

<http://www.editions-harmattan.fr>

ISBN : 978-2-8066-3562-4

Dépot légal : 2016/9202/013

© **EME Éditions**

Grand'Place, 29

B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

www.eme-editions.be



SOMMAIRE

Le discours rapporté en français médiéval au prisme du genre	7
<i>Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ</i> <i>Sophie MARNETTE</i>	
Polylogues masculins et polylogues féminins dans la littérature médiévale	15
<i>Corinne DENOYELLE</i>	
Rapporter le discours des femmes : les stratégies discursives des personnages féminins dans le <i>Lancelot</i> en prose	31
<i>Yasmina FOEHR-JANSSENS</i>	
Stratégies discursives dans l'œuvre de Christine de Pizan	53
<i>Carin FRANZÉN</i>	
Rapporter au féminin au Moyen Âge : formes distinctes ou continuum ?	69
<i>Sabine LEHMANN</i>	
Le positionnement du philologue-traducteur face à des textes génériquement ambivalents : le cas de <i>Belle : essai sur les chansons de toile</i> de Michel Zink	83
<i>Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ</i>	

L'énonciation féminine dans les lais médiévaux <i>Sophie MARNETTE</i>	97
L'expression du regret en français médiéval : une question de genre(s) ? <i>Evelyne OPPERMANN-MARSAUX</i>	121
<i>Si ferai je, non ferai</i> : l'expression de l'accord et du désaccord dans le dialogue médiéval <i>Marta SAIZ-SÁNCHE</i>	135
Voix narratives, polyphonie et autorité : Froissart et les Gascons dans le <i>Voyage en Béarn</i> des <i>Chroniques</i> de Jean Froissart <i>Pauline SOULEAU</i>	157
Le discours rapporté dans les documents comptables médiévaux au prisme du genre (genre textuel et genre sexué) <i>Aude WIRTH-JAILLARD</i>	177



LE DISCOURS RAPPORTÉ EN FRANÇAIS MÉDIÉVAL AU PRISME DU GENRE

Juan Manuel LÓPEZ MUÑOZ
Sophie MARNETTE

Le présent numéro fait partie d'une série de trois ouvrages rendant compte des réflexions du groupe interdisciplinaire Ci-dit sur la dynamique entre discours rapporté et genre – sexué¹ et textuel –, notamment à l'occasion de notre cinquième colloque international « Reporter et être rapporté(e) : une affaire de genres ? » (14-16 juin 2012, Faculté de lettres de l'Université de Stockholm). Nous nous pencherons ici sur le français médiéval tandis que les ouvrages précédents ciblaient la langue des médias d'une part et les textes littéraires modernes et prémodernes d'autre part².

L'étude du discours rapporté en français médiéval connaît depuis plusieurs années un essor important, et ce notamment grâce aux nombreux travaux publiés par les membres du groupe Ci-dit, largement inspirés par les écrits précurseurs de B. Cerquiglini (1981) ou de J. Rychner (1990) et aussi plus généralement par les travaux de médiévistes comme S. Fleischman, C. Marchello-Nizia ou M. Perret s'inscrivant dans le cadre des théories de l'énonciation³.

En 2008, le numéro de la revue *Verbum*, « Le discours rapporté en français médiéval », fruit d'un séminaire de travail du groupe Ci-dit, présentait cinq articles touchant aux quatre thèmes majeurs suivants :

¹ « Nous démarquons ici la notion de “genre sexué” comme construction sociale et culturelle, comprenant à la fois les femmes et les hommes (à l'instar de J. Butler 1990, C. Nesci 1992, etc.), de celle de “genre sexuel” relevant d'une logique identitaire duelle fondée sur des données biologiques » (López Muñoz *et al.* 2015 : 7).

² Voir Sullet-Nylander *et al.* 2014 et López Muñoz *et al.* 2015.

³ Pour un exemple de la richesse et de la diversité de ces travaux, voir ci-dessous, ainsi que notre bibliographie en ligne sur le DR en français médiéval (www.ci-dit.com).

- discours rapporté et genres narratifs ;
- discours rapporté et lyrisme ;
- marqueurs du discours rapporté ;
- discours rapporté et variance.

Les corpus envisagés comprenaient des romans en vers et en prose ainsi que des textes lyriques comme les pastourelles.

Alliant approches linguistiques et littéraires, le numéro des *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* (Marnette et Swift 2011 : 22) sur les « Voix narratives médiévales » se penchait sur les stratégies de circulation des discours, et plus particulièrement sur les discours rapportés, dans des textes appartenant à des genres littéraires distincts (romans en vers et en prose, lais, fabliaux, textes biographiques, dialogues, dits, nouvelles, etc.) tout en tenant aussi compte de la dimension genrée (c'est-à-dire sexuée) des voix mises en scène dans ces textes : « Par ailleurs ce “je qui parle”, présent ou lointain, peut être féminin, masculin ou indifférencié, et cette question du genre – éminemment d’actualité – révèle des enjeux idéologiques et sociologiques au sein du texte et dans son au-delà »⁴.

Enfin, dès 2006, le quarante-neuvième volume de la revue *Textuel*, intitulé « La discorde des deux langages : représentations des discours masculins et féminins du Moyen Âge à l’âge classique » offrait un « ensemble d’études sur la représentation, parfois opposée, souvent contrastée, des discours masculins et féminins dans des textes littéraires. » (Liaroutzos et Paupert 2006 : 9). Dans l’Avant-propos de ce numéro, A. Paupert notait l’altérité de la parole au féminin ; dans la lignée de B. Cerquiglini (1986), elle se demandait à la fois s’il existait des éléments formels récurrents de discours au féminin dans différents genres littéraires, dans des textes qui pouvaient être composés par des auteurs masculins ou par des auteures féminines, mais aussi si l’on pouvait en fait « rapprocher des textes écrits par des femmes et des textes écrits par des hommes faisant parler des femmes » (Liaroutzos et Paupert 2006 : 12).

On voit donc que les notions de genre littéraire et de genre sexué sont au cœur des réflexions sur le discours rapporté tout comme elles sont bien sûr au cœur des discussions sur la littérature médiévale en général⁵. Le présent volume envisage des corpus et des époques très divers ; il ne s’en tient pas

⁴ Voir notamment les articles de M. Griffin, S. Marnette, J. Morton, et H. Swift dans ce même numéro.

⁵ On notera que la notion de genre littéraire médiéval longtemps considérée comme allant de soi fut fortement remise en question par des médiévistes comme P. Zumthor (1972) avant de revenir sur le devant de la scène mais cette fois en étant fortement problématisée par exemple dans les travaux de S. Gaunt (1995) ou S. Kay (1995), qui s’intéressent par ailleurs aussi à l’articulation de *gender* (genre sexué) et *genre* en littérature médiévale.

uniquement à la littérature mais inclut également un examen de la langue administrative (A. Wirth-Jaillard). La plupart des articles furent l'objet de communication au cinquième colloque de Ci-dit mentionné ci-dessus, dont deux conférences plénières (Y. Foehr-Janssens et C. Franzén). S'y sont ajoutés les articles de M. Saiz-Sánchez et de P. Souleau, qui ne participèrent pas au colloque mais dont les travaux questionnent les mêmes thèmes.

Corinne Denoyelle examine les polylogues masculins et polylogues féminins dans la littérature médiévale. Contrairement aux formes traditionnelles et masculines du conseil féodal, les quelques scènes qui présentent des débats entre plusieurs femmes sont peu nombreuses mais particulièrement intéressantes en ce qu'elles imitent les structures masculines en les travestissant. L'article observe les représentations que ces polylogues féminins donnent de l'autorité, de la parole et de l'écoute féminines. Si les dialogues féminins utilisent les mêmes modèles de dialogues que leurs homologues masculins, le statut précaire de leur énonciation reste soumis à la contrainte de la parole masculine : limitée au domaine de la casuistique amoureuse, la parole féminine est toujours contestable et semble tout au plus constituer une plaisante parenthèse où des structures typiquement masculines sont inversées.

Yasmina Foehr-Janssens interroge les effets de sens induits par la (re) production du discours féminin dans la première partie du *Lancelot* en prose qui donne accès à ce qui a pu être un premier *Lancelot* non cyclique. Elle montre que contrairement à d'autres romans en prose comme par exemple le *Merlin* de Robert de Boron, la parole féminine, loin de se cantonner à la lamentation et à l'expression de l'obéissance et de la soumission, prend souvent la forme d'une leçon. Il n'est pas rare qu'elle manifeste une autorité morale, voire même politique et elle en vient aussi à assumer de manière éclatante la programmation de la narration. La force persuasive et performative du discours féminin apparaît dans toute son ampleur, alors que les analyses des personnages féminins dans ce roman ont généralement tendance à souligner le peu de marge de manœuvre qui est laissé aux figures de femmes en ce qui concerne l'action romanesque. Cette opposition entre faits et dits permet donc de relativiser la réputation de passivité qui s'attache habituellement aux figures féminines du *Lancelot*, ce qui permettrait même de demander, en inversant l'ordre de précellence habituel entre parole et action, si les actions des héros et de Lancelot en particulier ne sont pas en réalité des effets des projections discursives des dames et des demoiselles.

Carin Franzén considère que la position féminine textuelle pendant le Moyen Âge n'est pas entièrement le produit d'une hégémonie culturelle masculine, pas plus qu'elle n'est tout à fait exclue de celle-ci, mais qu'elle est constitutive du jeu complexe et instable que met en œuvre chaque discours. Elle explore le *Livre de la Cité des Dames* de Christine de Pisan (1405), et souligne les contraintes et les possibilités du monde de discours de son

époque, en particulier pour une femme écrivant dans le contexte d'une hégémonie masculine. Elle montre notamment que dès ses premiers textes, Christine s'engage dans le genre du *dialogue* avec les discours dominants sur l'amour. À ses yeux, Christine occupe une position d'énonciation basée sur une technique d'écriture qui implique à la fois la réception du discours masculin et le rejet de celui-ci. Le résultat n'est pas une position féminine en dehors de la norme ou une écriture particulière et unique, isolée à l'intérieur de cette norme, mais une révélation de l'instabilité même du discours.

Sabine Lehmann s'intéresse au rapport entre les manifestations de la parole au mode féminin et les genres littéraires médiévaux. Elle analyse quatre textes narratifs brefs : *Li diz des Cordeliers* de Rutebeuf (1249), le fabliau *Des Perdriz* (XIII^e siècle), *Le Livre du Voir dit* de Guillaume de Machaut (1364) et *Le Chemin de long estude* de Christine de Pisan (1402), en prêtant une attention particulière à la distinction entre discours direct et le discours indirect pour représenter les voix féminines. Selon elle, la parole féminine s'y inscrit dans une perspective de continuité (évolution de la position du poète et de son image de la femme) et de complémentarité par rapport aux voix masculines.

Juan Manuel López Muñoz revient sur l'apparente absence des voix féminines dans la littérature médiévale – en particulier dans les textes lyriques. Il soutient l'hypothèse qu'une bonne part de ce soi-disant silence est due à des effacements opérés postérieurement par les différents médiateurs et le démontre par une analyse concrète de la traduction en français moderne proposée par M. Zink du corpus conservé des chansons de toile anonymes. La notion de discours rapporté est conçue ici en termes de dynamique entre deux cadres énonciatifs distincts (impliquant deux cadres de savoirs, croyances et pratiques distincts), celui de la traduction par un philologue légitimé et celui de la chanson de toile composée par un poète anonyme ; l'article se centre sur quelques cas de rupture qui font ressortir le point de vue surplombant masculin du philologue (sur-énonciation) tout en le contrastant avec la concordance des points de vue (co-énonciation) effective des poètes des chansons de toile avec leurs héroïnes⁶.

Sophie Marnette étudie comment les lais construisent les locuteurs et locutrices du récit (qu'il s'agisse du narrateur ou des personnages) par le biais du discours rapporté. Elle s'intéresse plus particulièrement aux différences éventuelles existant entre la façon dont les lais rapportent les discours féminins et les discours masculins, et les compare à un autre genre de récits narratifs courts, celui des fabliaux. Enfin, l'article examine aussi si les lais anonymes se comportent différemment des lais dits « de Marie de France » (où la voix narrative est supposément féminine). Le but est donc ici

⁶ Les concepts de « sur-énonciation » et de « co-énonciation » ont été développés par A. Rabatel (voir notamment Rabatel 2003).

de savoir si la représentation des discours féminins dans les lais est affaire de genre littéraire (particulière aux lais en général) ou de genre sexué (liée au sexe de l'auteur(e)).

Évelyne Oppermann-Marsaux analyse l'emploi des interjections *las* et/ou *helas* exprimant la tristesse ou le regret du locuteur, tout en prenant en compte à la fois le genre littéraire des textes étudiés et le sexe des locuteurs. Elle examine les emplois de *las/helas* dans les discours directs enchâssés des textes narratifs, dans les dialogues dramatiques et dans le discours du poète lyrique. Le développement de l'interjection *helas* relève du processus de pragmatization : le passage d'une unité lexicale, l'adjectif *las* (servant à qualifier quelqu'un de fatigué ou de malheureux), à un marqueur discursif, l'interjection *helas*. Dans les textes de moyen français analysés, les deux interjections connaissent toutes les deux un emploi comme modalisateur de « P » (*malheureusement, P*) ainsi qu'un emploi faiblement pragmatized dans lequel elles restent proches du *las* interjectif de l'ancien français (*malheureux que je suis*). Dans les textes narratifs, *las(se)* semble privilégié dans les discours de lamentation, majoritairement féminins, dans lesquels la locutrice se qualifie de malheureuse. *Helas* apparaît davantage comme un modalisateur, portant sur l'énoncé qui le suit ou qui le précède. Dans le reste du corpus, *las* et *helas* modalisateurs sont attribués indifféremment aux locuteurs masculins et féminins mais en tant qu'interjections faiblement pragmatized, elles figurent en priorité dans la *Passion d'Auvergne*, relevant du théâtre religieux, et sont absentes du discours du poète lyrique masculin, dans la mesure où elles représentent en premier lieu les paroles d'une locutrice.

Marta Saiz-Sánchez observe les expressions *si ferai je, non ferai, si est et non avra il*, qui marquent l'accord et le désaccord entre locuteurs dans le dialogue médiéval. Elle se concentre ici uniquement sur les contextes dialogaux ou dialogiques, où ces expressions accomplissent un acte linguistique de confirmation ou réfutation d'un segment de discours prononcé par un autre locuteur ou par le même locuteur de E1. Les expressions apparaissent dans le discours de personnages rapporté par le narrateur ou par un autre personnage, au style direct ou indirect et l'article examine comment certains genres littéraires privilégient l'emploi d'enchaînements particuliers dans l'interaction des personnages. Les expressions de type *si/non* + verbe substitut (+ Sp) sont utilisées de préférence pour marquer l'opposition et cette tendance s'accroît avec le temps. Cependant, alors que la tendance générale de la structure *si/non* + verbe substitut (+ Sp) est de marquer le désaccord, dans les contextes injonctifs des romans en prose, la structure privilégie l'expression de l'accord, souvent dans un discours indirect.

Pauline Souleau s'interroge sur le statut privilégié du discours direct au sein de l'épisode du *Voyage en Béarn*, tiré du Livre III des *Chroniques* de Jean Froissart, alors que le genre des chroniques (et le reste du texte de Froissart) favorise habituellement le discours indirect. Elle se demande à

quel point le discours direct, devenu le type de discours rapporté dominant, influe sur les relations entre narrateurs et personnages, ou encore sur la/les voix narrative(s) du texte. L'article suit, au fil du récit des *Chroniques*, les pas et paroles de Froissart et de ses informateurs en route pour le Béarn afin d'examiner le fonctionnement et rôle narratif de ces voix gasconnes (en particulier à travers leur statut discursif) et de scruter leur degré d'interaction avec l'instance narrative primaire pour conclure sur les stratégies narratives, le statut polyphonique et le simulacre énonciatif de la délégation d'autorité (sur-énonciation), ainsi que le lien privilégié du *Voyage* entre histoire et fiction. Si le discours direct semble permettre de laisser les personnages parler d'eux-mêmes et de reléguer la présence du narrateur primaire au second plan, Froissart-narrateur ne s'efface en fait jamais complètement : il prend de la distance, certes, mais, en termes linguistiques, la position qu'il acquiert est réelle et serait celle de sur-énonciateur : il parle à la fois à partir des autres et par-dessus les autres.

Aude Wirth-Jaillard explore des documents comptables médiévaux, un genre textuel et discursif, original, encore peu connu et peu étudié par les linguistes, et dans lequel, elle trouve des discours rapportés dont elle tente de définir les caractéristiques. Ces documents reproduisent par exemple des moqueries, des insultes, des accusations mensongères et autres paroles qui n'étaient pas tolérées et faisaient dès lors l'objet de sanctions et d'amendes. Ils sont produits par des officiers et des scribes masculins mais une femme peut tenir des propos insultants ou être l'objet de paroles inadaptées, et donc avoir produit ou être la cible d'énoncés réprochés. L'analyse du corpus indique que les discours sanctionnés par la loi tendent à être rapportés au discours indirect et qu'ils sont le plus souvent prononcés contre l'autorité et ses représentants (c'est-à-dire des victimes majoritairement masculines) et non contre de simples hommes ou femmes. En sanctionnant ainsi toute atteinte au pouvoir et à ses représentants, le message est clair : même avec de simples paroles, on ne s'en prend pas à lui impunément.

Si les articles sont variés, on notera cependant les deux fils conducteurs suivants : la portée de la distinction entre les différentes catégories du discours rapporté – et surtout les discours direct et indirect –, et l'importance des notions de « sur-énonciation » et d'« autorité discursive » pour comprendre les stratégies du discours rapporté compris aussi bien au sens restreint (rapport de discours) qu'au sens large (rapport entre discours). Enfin on notera aussi le rôle que l'étude du discours rapporté continue à jouer dans les analyses de l'emploi et de l'évolution de marqueurs discursifs.

Bibliographie

- Butler, J. (1990) : *Gender Trouble : Feminism and the Subversion of Identity*. New York, Routledge.
- Cerquiglini, B. (1981) : *La Parole médiévale*. Paris, Minuit.
- Cerquiglini, B. (1986) : « The syntax of discursive authority : the example of feminine discourse », *Yale French Studies* 70 : 183–198.
- Gaunt, S. (1995) : *Gender and Genre in Medieval French Literature*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Kay, S. (1995) : *The « Chansons de geste » in the Age of Romance : Political Fictions*. Oxford, Clarendon Press.
- Liaroutzos, C. et Paupert, A. (dir.) (2006) : *La Discorde des deux langages : représentations des discours masculins et féminins du Moyen Âge à l'âge classique*, *Textuel* 49.
- López Muñoz, J.-M., Marnette, S. et Rosier, L. (éds.) (2008) : *Le Discours rapporté en français médiéval*, *Verbum* 28.
- López Muñoz, J.-M., Marnette, S., Rosier, L., Roitman, M. et Sullet-Nylander, F. (éds.) (2015) : *Le Discours rapporté : une question de genre ?*, *Le Discours et la langue* 7.1.
- Marnette, S. et Swift, H. (éds.) (2011) : *Les Voix narratives du récit médiéval : approches linguistiques et littéraires*, *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* 22.
- Nesci, C. (1992) : *La Femme mode d'emploi : Balzac, de la Physiologie du mariage à La Comédie humaine*. Nicholasville, French Forum Publishers.
- Rabatel, A. (2003) : « L'effacement énonciatif et ses effets pragmatiques de sous- et de sur- énonciation », in J.-M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (dir.), *Formes et stratégies du discours rapporté : approches linguistique et littéraire des genres de discours*, *Estudios de lengua y literatura francesas* 14 : 33–61.
- Rychner, J. (1990) : *La Narration des sentiments, des pensées et des discours dans quelques œuvres des douzième et treizième siècles*. Genève, Droz.
- Sullet-Nylander, F., Roitman, M., López-Muñoz, J.-M., Marnette, S. et Rosier, L. (éds.) (2014) : *Discours rapporté, genre(s) et médias*. Stockholm, Romanica Stockholmiensia.
- Zumthor, P. (1972) : *Essai de poétique médiévale*. Paris, Seuil.